

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY, dûment convoquée et tenue le  
8 septembre 2015, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au  
6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Thérèse Francoeur, mairesse  
M. Douglas Beard, conseiller siège no 2  
M. Simon Lauzière, conseiller siège no 3  
M. Christian Girardin, conseiller siège no 4 (*Arrive en cours de séance*)  
Mme Suzanne Dandurand, conseillère siège no 5  
M. Jean-François De Plaen, conseiller siège no 6

ÉTAIT ABSENT :

M. Éric Provencher, conseiller siège no 1

Tous formant quorum sous la présidence de madame  
Thérèse Francoeur, mairesse.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Heidi Bédard, *g.m.a.*, Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est déclarée ouverte.

**210-09-2015 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND  
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour:

**ORDRE DU JOUR, SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mardi 8 septembre 2015 – 19 h 30**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1. Adoption des procès-verbaux du 10 et 17 août 2015
4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE
5. ADMINISTRATION ET FINANCES
  - 5.1. Présentation et adoption des comptes et des revenus
  - 5.2. Dépôt - Rapport des dépenses autorisées par les fonctionnaires
  - 5.3. Dépôt - Activités de fonctionnement à des fins fiscales
  - 5.4. Demande soutien financier – Association Personnes Proches Aidantes Drummond
  - 5.5. Projet À pied, à vélo, ville active !
  - 5.6. Appui aux producteurs de lait du Centre-du-Québec
  - 5.7. Projet Carrefour St-Félix – PIQM

- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 7. TRAVAUX PUBLICS
  - 7.1. Vérification carrières et sablières par drone
  - 7.2. Fonds carrières et sablières – Ponceau chemin des Domaines
  - 7.3. Demande de travaux domaine Forcier
  - 7.4. Réparation bornes fontaines – Dépassement de pouvoir de dépenses
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 8.1. Rapport mensuel d'enfouissement vs recyclage
- 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
- 10. LOISIRS ET CULTURE
  - 10.1. Fête au village
- 11. SUJETS DIVERS
- 12. RAPPORT DES ÉLUS
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

Heidi Bédard, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Adoptée.

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **211-09-2015 3.1 PROCÈS-VERBAUX DU 10 ET 17 AOÛT 2015**

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN  
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter les procès-verbaux des séances du 10 et 17 août 2015.

### **4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

### **5. ADMINISTRATION ET FINANCES**

*Le conseiller M. Christian Girardin arrive et prend son siège (19h42)*

#### **212-09-2015 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR AOÛT 2015**

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND  
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois d'août 2015, soumis par la directrice générale et

secrétaire-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	<u>299 334,83 \$</u>
Taxes	217 379,95 \$
Protection incendie	13 794,48 \$
Permis et dérogation	740,00 \$
TPS	26 818,74 \$
TVQ	29 880,01 \$
Imposition Carrière / sablière	5 291,58 \$
Paiement tenant lieu de taxes (école)	140,00 \$
Bibliothèque – Versement Giguère & Morin (dernier)	5 000,00 \$
Autres revenus	290,07 \$
<u>Dépenses</u>	<u>179 695,55 \$</u>
Rémunération régulière	16 127,42 \$
Rémunération incendie	2 968,09 \$
Factures déjà payées	8 719,32 \$
Factures à payer	151 880,72 \$

Adoptée.

## **5.2 DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES FONCTIONNAIRES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées par les fonctionnaires.

## **5.3 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR LA PÉRIODE D'AOÛT 2015**

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet à chaque membre du conseil le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales pour la période du mois d'août. La mairesse dépose ledit rapport à la séance.

## **213-09-2015 5.4 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – ASSOCIATION DES PERSONNES PROCHES AIDANTES**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Personnes Proches Aidantes Drummond a demandé une contribution financière de 400 \$ afin qu'elle soit en mesure d'offrir des services de qualité aux proches aidants de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Personnes Proches Aidantes Drummond offre ses services à toutes les personnes de la MRC Drummond et ce, même si elles ne sont pas membres;

CONSIDÉRANT QUE lors de leur l'année financière 2014-2015, l'Association a offert une conférence aux membres de l'AFEAS et y ont rejoint 25 personnes;

CONSIDÉRANT QUE l'Association compte 8 membres demeurant à Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE pour leur prochaine année financière, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a été ciblée afin d'offrir leur groupe ouvert « Coude à coude sur la route »;

CONSIDÉRANT QUE l'Association effectue annuellement une tournée d'affichage dans les lieux publics des différentes municipalités de la MRC Drummond pour annoncer leurs services;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN  
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accorde une aide financière de 200,00 \$ à l'Association des Personnes Proches Aidantes Drummond.

Adoptée.

## **214-09-2015 5.5 PROJET À PIED, À VÉLO, VILLE ACTIVE**

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite adhérer au programme À pied, à vélo, ville active

CONSIDÉRANT QUE le Programme a pour objectifs de modifier les habitudes de déplacements des enfants et de leurs parents sur le trajet domicile-école-travail et de créer des environnements sécuritaires afin de favoriser le transport actif pour l'ensemble des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la démarche totale est d'une valeur de 2 500 \$ financée à 70 % par Vélo Québec et que l'organisme demande un engagement du milieu à la hauteur de 30 % ou 750 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'engagement du milieu peut prendre différentes formes tel que :

- en argent, payable au début de la démarche;
- en équipement, par l'acquisition de support à vélo, mobilier, etc.;
- en infrastructure, réaménagement d'un trottoir, marquage au sol, etc.

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN  
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey exprime sa volonté de participer à la démarche « À pied, à vélo, ville active »

Adoptée.

**215-09-2015      5.6    APPUI AUX PRODUCTEURS DE LAIT DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE le Centre-du-Québec compte 846 entreprises laitières représentant 25 % des fermes qui produisent près de la moitié des revenus agricoles de la région, la production laitière générant ainsi des revenus et taxes significatifs;

CONSIDÉRANT QUE la tenue actuelle de négociations dans le cadre du Partenariat transpacifique (PTP) entre le Canada et 11 autres pays;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Les producteurs de lait du Centre-du-Québec est préoccupé par l'abolition possible du système canadien de gestion de l'offre, un mécanisme par lequel les producteurs de lait, de volailles et d'œufs du Québec et du Canada ajustent leur production afin de répondre aux besoins des consommateurs d'ici, productions principalement destinées au marché intérieur;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme *Les producteurs de lait du Centre-du-Québec* sollicite l'appui de la MRC de Drummond dans ce dossier qui constitue une priorité pour cette dernière;

CONSIDÉRANT QUE les pressions exercées pour l'ouverture du marché canadien sont fortes et touchent tous les produits sous gestion de l'offre (lait, volaille, œufs de consommation);

CONSIDÉRANT QUE selon *Les producteurs de lait*, le système canadien de gestion de l'offre constitue l'un des systèmes les plus justes au monde et qu'advenant l'abolition de ce système, les entreprises agricoles seraient fragilisées, voire même appelées à disparaître pour plusieurs au profit notamment des entreprises américaines;

CONSIDÉRANT QUE les secteurs sous gestion de l'offre ne sont pas subventionnés puisque leurs prix sont fixés en fonction des coûts de production des fermes les plus performantes, le producteur étant ainsi rémunéré plus équitablement;

CONSIDÉRANT l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques pour conserver la gestion de l'offre intégrale avec ses trois piliers, soit la gestion de la production, le

contrôle des importations et la politique de prix couvrant les coûts de production, sans accès supplémentaire au marché canadien;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD  
Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De demander au ministre fédéral de maintenir le système de gestion de l'offre dans son intégralité actuelle en n'accordant pas d'accès supplémentaire aux marchés canadiens sous gestion de l'offre, dans le cadre des négociations du Partenariat transpacifique (PTP).

Adoptée.

**216-09-2015      5.7    CARREFOUR ST-FÉLIX – PROGRAMME  
D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, volet 5.1;

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN  
Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey s'engage à payer sa part des coûts admissibles et les coûts d'exploitation continus du projet « Carrefour St-Félix ».

Que la Municipalité autorise Mme Heidi Bédard, g.m.a., Directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à ladite demande de subvention.

Adoptée.

**6.    SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point n'est apporté.

**7.    TRAVAUX PUBLICS**

**217-09-2015      7.1    VÉRIFICATION CARRIÈRES ET SABLIERES –  
PHOTOGRAMMÉTRIE AÉRIENNE PAR DRONE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey doit effectuer une vérification annuelle des carrières et sablières;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut bénéficier d'un rabais avantageux en octroyant un contrat de deux ans pour la vérification par drone;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN  
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité accorde un contrat de deux ans pour le service de photogrammétrie aérienne par drone des carrières et sablières à la Firme Terra Scan 3D inc. pour une somme totale de 17 450,00 \$, taxes en sus.

Que les sommes payées pour la photogrammétrie aérienne soient prises au fonds des carrières et sablières.

Adoptée.

**218-09-2015 7.2 PONCEAU CHEMIN DES DOMAINES**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a adopté la résolution n° 148-06-2015 concernant les travaux du ponceau situé sur le chemin des Domaines;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de préciser la provenance des fonds pour effectuer lesdits travaux;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN  
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le montant total, incluant les frais pour la conception des plans et devis pour les travaux d'installation du ponceau en acier galvanisé situé sur le chemin des Domaines, soit pris du fonds des carrières et sablières.

Adoptée.

**219-09-2015 7.3 DEMANDE DE TRAVAUX – DOMAINE FORCIER**

CONSIDÉRANT QU' une demande est parvenue à la Municipalité pour effectuer des travaux d'installation d'un puisard face à une résidence du Domaine Forcier;

CONSIDÉRANT QUE le budget alloué pour les travaux d'entretien de tous les domaines est épuisé;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN  
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey décline la demande de travaux d'installation du puisard pour l'exercice financier 2015.

Que la demande soit de nouveau étudiée lors des prévisions budgétaires de l'exercice financier 2016

Adoptée.

**220-09-2015 7.4 RÉPARATION BORNES-FONTAINES – DÉPASSEMENT DE POUVOIR DE DÉPENSES**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réparations devront être effectués sur le réseau des bornes-fontaines;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a délégué à certains employés le pouvoir d'autoriser les dépenses courantes, prévues au budget, jusqu'à concurrence du moindre du montant autorisé ci-après ou du solde disponible au poste budgétaire affecté;

CONSIDÉRANT QUE le montant maximal alloué au directeur des travaux publics dans le cadre de son pouvoir d'autorisation de dépenses est de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réparations sur le réseau de bornes-fontaines dépasseront le montant maximal alloué au pouvoir d'autorisation de dépenses du directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD

Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal autorise le directeur des travaux publics à effectuer les travaux de réparations sur le réseau de bornes-fontaines jusqu'à une concurrence du montant budgété, soit un montant de 12 800 \$ taxes incluses.

Adoptée.

**8. HYGIÈNE DU MILIEU**

**8.1 RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE**

**Centre de récupération**

	<b>Cumulatif 2014</b>	<b>Cumulatif 2015</b>	<b>Différence</b>	
Janvier	11,26	11,74	0,48	Augmentation
Février	9,3	9,25	-0,05	Diminution
Mars	8,82	8,51	-0,31	Diminution
Avril	8,74	16,06	7,32	Augmentation
Mai	17,79	11,36	-6,43	Diminution
Juin	12,56	11,93	-0,63	Diminution
Juillet	10,95	11,23	0,28	Augmentation
<b>TOTAL :</b>	<b>79,42</b>	<b>80,08</b>	<b>0,66</b>	
<b>Site d'enfouissement</b>				

	<b>Cumulatif 2014</b>	<b>Cumulatif 2015</b>	<b>Différence</b>	
Janvier	37,02	30,66	-6,36	Diminution
Février	30,16	28,79	-1,37	Diminution
Mars	31,31	33,76	2,45	Augmentation
Avril	66,5	59,34	-7,16	Diminution
Mai	89	85,18	-3,82	Diminution
Juin	58,8	76,27	17,47	Augmentation
Juillet	63,13	61,32	-1,81	Diminution
<b>TOTAL :</b>	<b>375,92</b>	<b>375,32</b>	<b>-0,6</b>	

## **9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

Aucun sujet n'est apporté.

## **10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

### **221-09-2015 10.1 FÊTE AU VILLAGE**

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE  
Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey adopte la programmation et les prévisions budgétaires telles que déposées par Loisirs Kingsey pour la Fête au village 2015.

Adoptée.

## **11. SUJETS DIVERS**

Aucun sujet n'est apporté.

## **12. RAPPORT DES ÉLUS**

La mairesse invite les membres du conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

## **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La mairesse invite les personnes présentes à poser des questions.

### **222-09-2015 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD  
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée à 21 h 15

En signant le présent procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

---

Thérèse Francoeur, mairesse

---

Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire- trésorière